



Parlement Africain
Société Civile

Election Présidentielle du 21 mars 2021

RAPPORT PRELIMINAIRE

RAPPORT PRELIMINAIRE DE L'OBSERVATION DE LA PRESIDENTIELLE DU 21 MARS 2021 EN REPUBLIQUE DU CONGO

Brazzaville, Mardi 23 mars 2021

La Mission du Parlement Africain et celle des organisations Africaines membres de l'Ecosoc des Nations Unies valident le scrutin du 21 mars 2021 et saluent son caractère apaisé et transparent.

I- PARTICIPATION DE LA MISSION (Parlement Africain/ UJ-CEMAC / Afrique Espérance)

Le Chef de Mission du Parlement Africain

1. Sur invitation des autorités en charge des élections en République du Congo, La Mission du Parlement Africain et celle des organisations Africaines membres de l'Ecosoc des Nations Unies (Parlement Africain, Afrique Espérance et l'UJ-CEMAC) ont déployé une mission d'observation internationale pour l'élection présidentielle du 21 mars 2021. La Mission du Parlement Africain et celle des organisations Africaines membres de l'Ecosoc des Nations Unies est conduite par Messieurs DRO Kessé Jean Claude, de la République de Côte d'Ivoire, et Cyrile N'Tchasep Nguiegang de la République du Cameroun.
2. La délégation constituée des organisations Africaines membres de l'Ecosoc des Nations Unies est arrivée à Brazzaville le 20 mars 2021. Elle a eu une série d'entretiens avec des membres de la société civile, le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et des Missions internationales accréditées pour la présidentielle du 21 mars au Congo. Afin de s'assurer d'être efficace au cours de cette mission d'observation, les membres de La Mission ont tenu une rencontre de travail le 20 mars 2021 à Royal Hôtel pour convenir de l'organisation de la mission sur le terrain.
3. Les travaux ont consisté entre autre, au déploiement d'observateurs électoraux sur le territoire Congolais, en vue de la supervision et de l'observation du premier tour du scrutin présidentiel du 21 mars 2021, dans l'optique d'une évaluation détaillée, impartiale et indépendante du processus électoral Congolais.

4. Consciente de l'enjeu de cette élection et fidèle à sa dynamique de compte-rendu oral et écrit à l'Assemblée Générale de l'ECOSOC aux Nations Unies, La Mission a travaillé en symbiose et en synergie avec les autres missions internationales conformément aux dispositions et textes règlementaires nationaux et sur la base de « la déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections » commémorée au siège des Nations Unies le 27 octobre 2005.
5. Le cadre juridique de cette élection a été marqué par le respect strict des textes de lois constituant le socle juridique de ladite élection. Nous saluons la grandeur d'esprit et l'engagement de toutes les parties prenantes pour un scrutin apaisé.
6. Sur la base du principe de la « Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance », de la constitution du Congo, du Code Electoral et de tous les instruments juridiques et textes légaux nationaux encadrant ladite élection, la Mission a noté avec satisfaction que le gouvernement Congolais s'est résolument inscrit dans le respect des textes fondamentaux de la démocratie.



II. DU SCRUTIN

L'élection présidentielle du Congo s'est tenue le 21 mars 2021. La Mission a noté avec satisfaction l'ouverture des bureaux de vote à l'heure dans la plupart des lieux visités.

La démarche méthodologique de notre mission est conforme à celle recommandée par la plupart des missions internationales en matière de gouvernance électorale pour une meilleure contribution à la réussite du processus.

Ce rapport présente les constats préliminaires au terme de l'observation des opérations de vote et de dépouillement des voix. La Mission continue de suivre l'évolution du processus électoral en attendant la proclamation des résultats provisoires par la CNEI, le dépôt des recours au contentieux électoral, leur examen et la proclamation des résultats définitifs par la cours constitutionnelle pour valider

ou non les résultats proclamés par la CNEI. Nous tiendrons compte de la gestion du contentieux après les résultats définitifs dans notre rapport final.

III. EVALUATION AU JOUR DU SCRUTIN

L'évaluation au jour du scrutin est basée sur les constats et compte-rendu de nos observateurs déployés sur le terrain. Ces observations ont été faites dans les bureaux de vote le jour du scrutin. Nous avons travaillé en symbiose avec nos partenaires nationaux afin de croiser les informations reçues dans les autres parties du territoire.

a) Des bureaux de vote et le matériel électoral

Dans la quasi-totalité des bureaux de vote visités, le matériel était disponible en quantité suffisante. Le secret de vote a été protégé dans tous les bureaux visités. Le matériel sensible et lourd était en place à temps nonobstant quelques retards dans certains bureaux de vote.

b) Le personnel électoral

Les observateurs de La Mission ont constaté qu'il y avait une répartition claire et nette des tâches au niveau des agents dans les bureaux de vote. Ils ont été bien identifiables et outillés pour accomplir leur tâche.

c) La participation des femmes

La Mission a noté avec satisfaction la mobilisation des femmes, en qualité d'électrices, le jour du scrutin. Toutefois, La Mission regrette la faible représentativité des femmes en tant que membres des bureaux de vote et aussi en tant que représentant de candidats.

d) Media

La Mission salue le bon esprit dans lequel les médias tant nationaux qu'internationaux ont travaillé tout au long du processus en respectant la déontologie en la matière. Le ministère de la communication chargé de veiller au respect de la déontologie en matière de couverture médiatique en période électorale a travaillé d'arrache-pied et de manière professionnelle pour éviter les dérapages médiatiques qui sont souvent sources de conflits. Toute notre reconnaissance à ce ministère qui n'a ménagé aucun effort pour la facilitation et l'accès aux medias de service public.

e) Les Forces de sécurité

La présence des forces de sécurité était visible aux abords des bureaux de vote visités par La Mission. Massivement déployées, leur engagement citoyen et républicain a été observé avec satisfaction sur le terrain à bien des égards.

La Mission du Parlement Africain et celle des organisations Africaines membres de l'Ecosoc des Nations Unies a noté que dans certains bureaux de vote, la présence des forces de sécurité a dissuader sans nul doute des actes de violence ou de débordements.

En somme, les forces de sécurité ont exécuté leur mission en toute responsabilité et de manière professionnelle.

f) Fermeture et dépouillement

Les bureaux de vote visités par La Mission du Parlement Africain et celle des organisations Africaines membres de l'Ecosoc des Nations Unies ont fait usage des mécanismes de transparence prévus par la législation électorale en vigueur. Dans les bureaux visités, le président a procédé au dépouillement et rendu compte des résultats au vu et au su de tout le monde. Les autorités sont par ailleurs invitées à accentuer les campagnes de sensibilisation auprès des populations. Les procès-verbaux ont été signés par les délégués des candidats. Une copie des procès-verbaux leur a été remise dans les bureaux visités. Par ailleurs, la non observance par les électeurs des mesures barrières dans le cadre la lutte contre la Covid-19 dans un grand nombre de centres de vote est à déplorer.

g) Après l'élection

La Mission note avec regret, le décès du candidat Guy Brice Parfait Colelas dans la soirée du 21 mars 2021 et présente ses condoléances les plus attristées à sa famille biologique et politique ainsi qu'à tout le peuple Congolais.

IV. CONCLUSION PARTIELLE.



De tout ce qui précède, il y a lieu de tirer les observations suivantes :

- La société civile a pris une part active dans le bon déroulement du scrutin.
- Les conditions pour une élection apaisée et transparente ont été réunies.
- La période réglementaire, de la campagne électorale, prévue par la loi électorale n'a pas connu d'incidents.

- La mobilisation des électeurs et des électrices du Congo observée, témoigne de la confiance qu'ils accordent au processus qui s'est librement déroulé sous la supervision des observateurs nationaux et internationaux.
- Le processus électoral s'est déroulé dans le strict respect des lois et règlements établis en la matière, ce qui lui confère la crédibilité et la sincérité pour être accepté de tous.
- La maturité politique du peuple Congolais est un acquis indispensable pour la promotion de la démocratie et l'encrage de la gouvernance locale. Cette maturité permet de maintenir un climat serein depuis le début de ce processus électoral.

En tout état de cause, La Mission continue d'observer le processus avec la plus grande vigilance et recommande aux protagonistes de s'en remettre aux voies légales définies par les textes en vigueur en cas de contestation.

Elle salue l'ensemble des acteurs pour leur esprit de dialogue et leur volonté affichée de conduire l'ensemble du processus dans le calme et la sérénité.

La Mission a positivement apprécié la réactivité des autorités en charge des élections pour proposer des solutions toutes les fois qu'une difficulté survenait.

La Mission salue l'ensemble du peuple Congolais pour sa maturité et son esprit démocratique.

La Mission voudrait toutefois faire les recommandations suivantes :

V. RECOMMANDATIONS

1. Aux autorités publiques (CNEI, Gouvernement ...etc.)

- ✓ Continuer d'assister et appuyer la CNEI pour toutes les opérations relatives au processus électoral pour qu'elle soit une administration harmonieuse et efficiente;
- ✓ Prendre des mesures en vue d'accroître la participation et l'implication des femmes dans le processus électoral et dans les instances de prise de décision.
- ✓ Favoriser d'avantage les candidatures féminines aux prochaines échéances électorales afin de favoriser la réalisation de l'égalité du genre, un des objectifs du développement durable.
- ✓ Assister et accompagner les partis politiques dans leurs missions de formation et de sensibilisation de leurs militants.
- ✓ Renforcer la formation des journalistes sur les questions et leur responsabilité sociale dans le contexte particulier de la période électorale.
- ✓ Renforcer l'implication de la diaspora dans le cheminement politique du pays en créant les conditions de leur participation au scrutin présidentiel et surtout législatif à venir.

2. Aux Candidats et aux partis politiques

- ✓ Continuer à travailler au maintien du climat de paix et de sécurité dont bénéficie le pays. Chercher à construire par la voie du dialogue permanent les bases d'une démocratie viable et la bonne gouvernance.
- ✓ Eduquer les militants aux valeurs du civisme, de la culture de la tolérance, l'amour de la patrie et de recherche à chaque fois que besoin à privilégier la voie du dialogue et du recours à des voies légales en cas de conflits ou de contestation des résultats électoraux.
- ✓ Encourager l'implication des jeunes et des femmes en politique, gage d'un avenir démocratique pour le pays.
- ✓ Demander à la classe politique d'accepter le verdict des urnes, et de se soumettre à la décision de la cour constitutionnelle, et qu'en cas de désaccord de recourir à la voix légale et de s'abstenir à tout acte de violence.
- ✓ Renforcer leur confiance dans les instances chargées de l'organisation des élections au Congo

3. A la société civile

- ✓ Continuer à s'impliquer dans le processus électoral afin de maintenir et de renforcer la confiance entre acteurs politiques Congolais,
- ✓ Intensifier le travail de sensibilisation auprès des populations afin que celles-ci s'intéressent plus fortement notamment les femmes et les jeunes,
- ✓ Encourager les partis politiques à faire confiance aux femmes et aux jeunes,
- ✓ Œuvrer efficacement pour améliorer la présence des femmes sur la scène politique,
- ✓ Continuer l'œuvre de sensibiliser sur les processus électoraux auprès des populations,
- ✓ Continuer le travail de formation de leurs membres sur les textes et les procédures en vigueur en période électorale,
- ✓ Renoncer à utiliser la rue et la destruction de biens comme moyens de contestation,
- ✓ Encourager le dialogue entre acteurs politiques et le recours aux voies légales de règlement des différends.

4. A la communauté internationale

Appuyer davantage le processus électoral pour la consolidation de la démocratie au Congo.

VI. CONCLUSION

La tenue effective de l'élection présidentielle du 21 mars 2021 au Congo constitue un acquis supplémentaire dans la consolidation de la pratique démocratique dans ce pays.

L'engagement des forces sociopolitiques Congolaises pour la création et l'instauration d'un climat de paix et d'apaisement a contribué à la création des conditions d'apaisement et de liberté nécessaires à l'expression du choix démocratique de l'électorat.

La Mission voudrait en appeler au sens élevé de patriotisme de chaque acteur politique dans le souci de sauver la Nation et par ricochet de faire échec aux troubles postélectoraux et autres contestations. La préservation des acquis de la paix à travers la mise en place d'un cadre plus inclusif et participatif pour que toutes les filles et tous les fils du Congo puissent se parler.

Au regard des observations effectuées par La Mission, le scrutin s'est globalement déroulé dans la transparence malgré quelques dysfonctionnements dans l'organisation. Les défaillances relevées par la Mission n'ont pas entaché la fiabilité du scrutin.

En somme, La Mission du Parlement Africain et celle des organisations Africaines membres de l'Ecosoc des Nations Unies mandatée par le Parlement Africain déclarent que le scrutin présidentiel du 21 mars 2021 au Congo est réputé libre, sincère, crédible, fiable et démocratique.

La Mission tient à féliciter le peuple Congolais pour sa maturité et son ferme engagement à bâtir une démocratie solide sur les valeurs de paix, de sécurité, et de prospérité partagée.

Elle félicite également le gouvernement pour toutes les dispositions matérielles mises en œuvre pour le succès de ce scrutin.

Enfin, la mission remercie chaleureusement le Chef de l'État et l'ensemble des autorités impliquées dans le processus électorale, notamment le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, le Ministère de l'intérieur, le Ministère de la Communication et la Commission Nationale Électorale Indépendante pour toute l'attention dont elle a fait l'objet depuis son arrivée en terre Congolaise et les assure sa la volonté de se tenir au côté du peuple Congolais dans sa quête de vivre ensemble dans une société de paix, de liberté et de justice.

Vive la Paix, la Cohésion sociale et l'Unité nationale au Congo, gage de développement durable,

Vive l'Intégration africaine